

# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



## RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU BUREAU FEDERAL DU 29 MARS 2018

Le Bureau Fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football a tenu sa réunion mensuelle statutaire le 29 mars 2018 au Centre technique national de football de Sidi-Moussa.

Sur les 13 membres du BF, 8 étaient présents, plus deux mandats, celui de MM Gasmi et Oumamar ce qui a fait que le quorum était atteint.

Après adoption du procès-verbal de la réunion du Bureau fédéral du 15 février 2018 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour, les travaux ont débuté sous la présidence de Monsieur Kheïreddine Zetchi, Président de la FAF, qui a ouvert la séance en informant l'assistance que dans l'après-midi, il y aura la présence du commissaire au compte et des représentants d'un cabinet comptable qui feront une lecture de la situation financière de la fédération algérienne de football qui sera présentée à l'Assemblée Générale du 23 avril.

Les membres du BF ont eu à examiner, lors de cette session, les rapports des structures suivantes :

1. Le Directoire de la Ligue de football professionnel (LFP).
2. La Ligue Nationale de Football Amateur (LNFA).
3. La Ligue Inter Régions de Football (LIRF).
4. La Commission Coupe d'Algérie.
5. La Commission Fédérale d'Arbitrage (CFA).
6. La Commission médicale.
7. La Commission de coordination avec les Ligues.
8. L'équipe nationale.
9. La Direction Technique Nationale (DTN).
10. La Commission du football féminin.
11. La Chambre de résolution des litiges (CRL).
12. La Ligue de football féminin.
13. La Ligue nationale de Futsal.

[Cliquez pour lire le relevé](#)

## **RAPPORT DU DIRECTOIRE DE LA LFP**

Monsieur Amar Bahloul, un des membres du Directoire chargé de gérer les affaires courantes de la LFP, a présenté le rapport d'activité en mettant l'accent sur la confection d'un calendrier complet assurant la fin du championnat le 19 mai 2018 pour la L1 et le 11 mai 2018 pour la L2.

La participation des clubs algériens aux coupes africaines a rendu impossible la tenue des 5 dernières journées le même jour et à la même heure. Les exigences de la FIFA de terminer le championnat au mois de mai ont été respectées et les calendriers ont été adoptés par le Bureau Fédéral.

Concernant les dettes d'un certain nombre de clubs qui ont des créances auprès de la LFP, ces derniers seront saisis pour honorer leurs engagements, faute de quoi ils seront interdits de recrutement. A cet effet il a été décidé ce qui suit :

1. Un audit doit se faire au niveau des clubs (6 de L1 et 3 de L2) qui n'ont pas payé le droit d'engagement et de les convoquer un à un au siège de la fédération pour assainir leur situation. Six (06) clubs de L1 et 3 clubs de L2 sont concernés.
2. Définir la clé de répartition des droits TV 2017-2018 pour cela une réunion doit avoir lieu entre les représentants du directoire et ceux de la FAF pour dégager le montant qui doit revenir à chaque club

Le président de la fédération algérienne de football a tenu a remercié les membres du directoire pour le gros effort qu'ils fournissent afin d'assurer le bon fonctionnement de la ligue.

Il a rappelé qu'une commission composée de Maitres Hamouda, Belkheroubiet Zouaouiainsi que M.M.Bahloul, Oumamaeur, Malek en plus des représentants des clubs (ESS-NAHD- CRB), de la commission administratif et juridique de la ligue, se penche sur le dossier LFP pour définir son statut et la mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

## **RAPPORT DE LA LNFA**

Mr Ali Malek, président de la LNFA, a présenté le rapport d'activité de sa ligue où il a noté le bon déroulement des compétitions, et aucun fait important n'est à signaler. Le président de la FAF a demandé au président de la LNFA de faire un rappel aux clubs qui jouent l'accession et qui ont des dettes à la CRL qu'ils doivent s'en acquitter pour assurer leur présence en championnat pro L2.

Ali Malek a informé les membres du bureau fédéral du lancement dès la saison prochaine de la feuille de match électronique ; pour cela il a demandé la coopération de la CFA pour l'identification des arbitres et les introduire dans leur fichier.

Une réunion LNFA- CFA est prévue pour finaliser le projet de la mise en marche de la feuille de match électronique.

## **RAPPORT DE LA LIRF**

M. Youcef Benmedjbar, président de la Ligue Inter Régions de Football (LIRF), a constaté avec beaucoup de satisfaction le bon déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue qu'il gère

Il a informé l'assistance que les matches se sont déroulés dans leur globalité dans de bonnes conditions, à l'exception de deux rencontres qui ne sont pas allées à terme.

Il souhaite pour la suite de la compétition, où des rencontres décisives sont attendues, la désignation d'arbitres qualifiés et chevronnés.

Le président de la FAF remercie les membres de la LIRF pour le bon déroulement des compétitions et regrette l'agression des arbitres lors des matches arrêtés et souhaite des sanctions exemplaires.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION COUPE D'ALGERIE**

M. Nouredine Bakiri, président de la Commission Coupe d'Algérie, est revenu sur les tirages au sort des équipes réserves et celles féminines effectués récemment et se dit satisfait du bon déroulement de la compétition jusqu'à présent.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE**

M. Mohamed Ghouti, président de la Commission Fédérale d'Arbitrage (CFA) a fait une brève intervention au cours de laquelle il a rappelé le déroulement de la compétition et l'apport de l'arbitrage.

Il a, par ailleurs, exposé le cas des arbitres de Béchar qui attendent leur séminaire dont dépendra le redémarrage de la ligue de Béchar de football. Cette question sera examinée tout prochainement

## **EQUIPE NATIONALE**

M. Hakim Medane, Manager de la sélection nationale, est revenu sur le dernier stage de la sélection nationale ponctuée par deux matches amicaux face à la Tanzanie (4-1) et l'Iran (1-2).

Vu que le retour de l'Autriche intervenait la veille de la tenue du bureau fédéral, le rapport de stage et le programme de la sélection pour le mois de mai et de juin sera communiqué ultérieurement.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE**

Le Dr Ali Yekdah, président de la Commission médicale, a exposé deux rapports, l'un a trait à **l'activité de la CMF et le PV de réunion du 24 février 2018** et l'autre concerne le dossier médical du joueur décédé le défunt Bourzeg Daoud.

L'activité de la Commission Médicale Fédérale se résume comme suit :

- 1. Choix des équipements pour le centre médical.**
- 2. Programme de formation des médecins, kinés et ACD.**
- 3. Le séminaire médical de l'UNAF le 08 avril 2018.**
- 4. Contrôle antidopage.**

### **Le dossier médical du joueur décédé**

Le dossier médical du défunt Bourzeg Daoud, 24 ans, du Nadi RB Dehamcha, décédé le vendredi 16 février 2018 suite à un arrêt cardiaque au cours d'un match de la 20<sup>ème</sup> journée de la division d'honneur de la Ligue de wilaya de Sétif, a été confié pour expertise, le 19 février, au Pr. Nibouche, Cardiologue, consultant et expert auprès de la FAF.

La conclusion de cette expertise est comme suit :

1. Feu BOURZEG Daoud a été victime d'une mort subite, de cause indéterminée.
2. Autopsie non réalisée sur le cadavre pour expliquer la cause du décès.
3. La licence de feu BOURZEG a été délivrée par la LW Sétif, non pas sur la base du dossier médical préconisé par la FAF (dossier PCMA), mais sur un simple certificat médical non conforme et non réglementaire.
4. Un ECG pathologique.
5. Absence de médecin de terrain lors de la rencontre, en contradiction avec les dispositions réglementaires relatives aux compétitions du football amateur (chapitre 16) qui précise qu'aucun match ne doit se dérouler si absence de médecin sur le terrain.
6. Absence de l'usage du Défibrillateur par les secouristes sur le terrain.

### **Décision du bureau fédéral**

Suite à cet événement tragique et vu les circonstances ayant entourées la mort subite du jeune joueur, le bureau fédéral a décidé que :

- Les 62 ligues de football activant doivent obligatoirement exiger que le dossier médical se fasse sur le système PCMA.
- La présence d'un Personnel médical qualifié est obligatoire.
- La Trousse d'urgence au bord du terrain.
- Défibrillateur Automatique Externe (DAE en état de marche) au bord du terrain.

- Ambulance médicalisée.

Enfin, si l'arbitre constate l'absence de défibrillateur et ambulance, il ne peut siffler le coup d'envoi d'une partie

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DE COORDINATION AVEC LES LIGUES**

M. Amar Bahloul, président de la Commission de coordination des ligues, a exposé un rapport d'activités qui a porté essentiellement sur :

- La participation aux AGO LRF Annaba- LRF Oran- LFNS
- Suivi des AGO de toutes les ligues
- Organisation AG électorale de la LFW Bejaia
- 

La même commission a présenté son programme d'action qui se décline comme :

1. Etude et analyse des bilans des ligues
2. Organisation AG Elective LFW Constantine
3. Finalisation MJS situation achat siège des ligues
4. Programmation avec le MJS réunion pour cas construction des sièges

## **RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**

La direction technique nationale (DTN), représentée par M Ameer Chafik DTN adjoint a présenté un rapport détaillé des activités de sa structure qui a porté essentiellement sur :

### **CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FAF**

Un document détaillé a été présenté aux membres du bureau fédéral où il est noté l'importance de ce conseil scientifique ses missions et domaines d'intervention.

### **JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE**

Les prochains Jeux Africains de la jeunesse qui se dérouleront à Alger du 18 au 28 juillet 2018 ne verra pas la participation de l'Algérie car non inscrite en 2016 dans la compétition football qui est en réalité un tournoi Futsal.

### **TOURNOI UNAF 2018 :**

Ameer Chafik a exposé les grandes lignes du tournoi UNAF U15. Il a évoqué la probabilité de voir le Maroc se désister, dans ce cas la Mauritanie sera sollicitée pour le remplacer et un plan C a été prévu de jouer un tournoi à 3 si la Mauritanie ne répondra pas à l'invitation.

Il a exposé le rapport de la réunion des DTN des fédérations africaines et la CAF qui s'est déroulée à Rabat avec pour information la décision de l'instance continentale de mettre un terme aux équivalences des diplômes d'entraîneur.

Un rapport sur la visite effectuée par la DTN sur les différents sites pouvant accueillir les futurs centres de formation de la FAF.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ**

La commission du football féminin, présidée par Melle Radia Fertoul a exposé l'activité de son secteur et se félicite du bon déroulement du championnat national play-off qui a vu le FC Constantine remporter le titre pour la saison 2017-2018 et attend la fin des championnats régionaux pour identifier et déterminer les 12 clubs qui formeront le championnat national féminin saison 2018-2019.

## **RAPPORT DE LA CHAMBRE DES RESOLUTIONS DES LITIGES**

Mme Louiza Madani, chef du service juridique de la Fédération et membre de la chambre de résolution des litiges, a présenté aux membres du bureau fédéral, la situation des clubs de L1 et L2.

Le bureau fédéral a instruit la CRL de faire un rappel aux clubs professionnels pour régler leurs dettes et inclure ce cas dans la convocation à adresser aux clubs pour l'acquisition des droits TV et le règlement de leurs droits d'engagement. La date du 31 mai est fixée comme ultimatum pour s'acquitter des dettes

## **RAPPORT DE LA LIGUE DE FOOTBALL FEMININ**

Le président de la LFF, Mr Kashi a présenté les activités de sa Ligue et a noté le bon déroulement des compétitions qui a consacré le FC Constantine pour la saison 2017-2018.

Il a également souligné le bon déroulement de l'AG ordinaire de la LNFF du 13 mars 2018.

Enfin, le président de la FAF a rappelé au président de la LNFF l'envoi des justificatifs du programme Forward FIFA.

## **RAPPORT DE LA LIGUE NATIONALE DE FUTSAL**

Le président de la Ligue nationale de Futsal, M. Zemmama, lui aussi, mis l'accent sur le bon déroulement des compétitions et note que les clubs éliminés en coupe d'Algérie n'ont pas encore reçu leurs primes. Aussi, il a sollicité la CFA et les ligues pour une affectation d'arbitres afin de terminer le championnat.

Enfin, il aspire aussi à organiser un séminaire pour la formation des instructeurs futsal.

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Invités à présenter la situation financière de la fédération algérienne de football, le commissaire aux comptes, Mr Rabia et le responsable du cabinet de comptabilité Mr Guerza, ont fait une lecture d'un rapport détaillé sur les activités financières de la fédération.

Le bilan s'est effectué du 1/01/2017 au 31/12/2017, et le rapport du commissaire aux comptes note une progression des produits et une régression des charges.

Quant au bilan comptable, il est jugé conforme aux normes.

Cette lecture révèle la bonne santé financière de la FAF.

Sur ce, le président de la fédération a exigé la mise en place d'un vrai service d'audit interne et tout acte de gestion doit être codifié. La mise en place de cette structure d'audit augmentera le niveau de contrôle et améliorera par la même la gestion financière de l'instance fédérale.